

Aéroport de Sion: avis politiques partagés sur l'avenir

BASE MILITAIRE



Les partis politiques prennent tour à tour position, mais les avis divergent entre ceux qui sont pour un retrait de l'armée et ceux qui y voient plus d'avantages que d'inconvénients.

Crédit: KEYSTONE

Le 25 novembre, le Valais saura si l'armée décide de garder sa base militaire de Sion. Le monde politique valaisan est partagé sur la question. Tour d'horizon.

Le canton du Valais saura le 25 novembre si l'armée a l'intention de conserver sa base militaire de Sion. Le verdict agite depuis plusieurs jours le monde politique valaisan, divisé sur la question.

La procédure sur le concept de stationnement de l'armée a débuté en 2010. Les cantons en seront informés le 25 novembre, puis ils auront jusqu'à mi-janvier pour formuler un éventuel recours.

Depuis septembre, la pression est palpable en Valais. Les partis politiques prennent tour à tour position, mais les avis divergent entre ceux qui sont pour un retrait de l'armée et ceux qui y voient plus d'avantages que d'inconvénients.

Divergences gauche - droite

En septembre, l'UDC du Valais romand avait demandé le maintien de la base aérienne de Sion. Le PDC a suivi à fin octobre avec une prise de position signée par ses conseillers nationaux Christophe Darbellay et Yannick Buttet.

Dans la foulée, le PS cantonal a émis une voix discordante. Il réclame le retrait des jets militaires et le maintien d'un aéroport civil. Le PLR défend une position médiane demandant l'arrêt des vols d'avions de type FA 18 ou futurs Gripen sans remettre en cause la présence de l'armée.

Sion à mi-chemin

Toutes ces prises de position tournent autour des seules nuisances causées par le bruit. La ville de Sion ne conteste pas l'importance de l'armée pour le financement de l'aéroport. Elle veut aussi que les activités de l'armée soient compatibles avec le développement de la ville, un point de vue défendu à plusieurs reprises par son président Marcel Maurer.

En mai dernier, le Grand Conseil avait refusé de suivre l'option de la ville, préférant celle du canton. L'exécutif valaisan demande une utilisation militaire de l'aéroport similaire à celle de 2001, soit une diminution de moitié des vols de FA 18.

Pour le PDC, l'aéroport de Sion disparaîtra si l'armée le quitte. Il appuie la position du canton qu'il juge "raisonnable". L'UDC demande que la ville et le canton agissent en partenaire pour parler d'une même voix. Le parti ne croit guère à un avenir pour des activités uniquement civiles sur l'aérodrome.

A l'opposé, le PS estime qu'il est illusoire de prôner une réduction des nuisances au niveau de 2001. Le nombre de bases militaires en Suisse sera réduit et l'activité va "augmenter significativement" sur celles qui restent, écrit le PS.

Les socialistes se positionnent pour un retrait de l'armée et une activité uniquement civile sur l'aéroport. Et ce dernier doit être redimensionné aux besoins réels.

Financement en question

En 2011, une étude de l'EPFL avait conclu qu'en cas de départ de l'armée, la perte financière ne pourrait pas être compensée par l'activité civile. La totalité de cette contribution financière devrait être prise en charge par les collectivités publiques.

La facture avoisinerait les 10 millions de francs par année. Un montant que le Valais peut assumer, selon le PS. Une somme qui dépasse les moyens de la ville et du canton puisqu'il faudrait aussi acquérir l'infrastructure pour plus de 200 millions de francs, estime le PDC.

Reste que le bruit demeure le coeur du problème, tous les partis en conviennent. Et il concerne en priorité la ville de Sion et les localités voisines. En 2008, l'initiative "contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques" avait été refusée par 56,4% des Valaisans. Mais la population des communes bordant l'aéroport l'avait acceptée à plus de 54%.

Source: ATS